

L'aménagement
écosystémique
des forêts



plus
PROCHE
de la nature



www.mffp.gouv.qc.ca/fr/ecosystemique

Québec 

S'INSPIRER DE LA FORÊT NATURELLE



Les pratiques forestières ont beaucoup évolué au cours des dernières années, tant en Amérique du Nord qu'au Québec. Au fil des ans, il est devenu évident qu'il fallait porter une attention accrue à la biodiversité existante dans nos forêts et aux processus écologiques qui s'y déroulent.

L'aménagement écosystémique constitue un moyen privilégié pour répondre aux préoccupations environnementales et aménager les forêts de façon durable. L'idée principale est la suivante : s'inspirer de la forêt naturelle et se rapprocher de ses caractéristiques.

La vie de la forêt est régie par des processus écologiques qui lui permettent de fonctionner et d'abriter une multitude d'espèces vivantes. Grandes ou petites, les perturbations naturelles (feux, épidémies d'insectes ou encore chablis) comptent parmi les processus qui façonnent la forêt et les habitats. Les peuplements meurent et renaissent au gré de ces perturbations et les espèces qui y vivent sont adaptées à ces conditions et à ces variations.

L'aménagement écosystémique a pour but de réduire les écarts entre la forêt aménagée et la forêt naturelle de manière à créer des paysages qui renferment toute la diversité et l'irrégularité de la forêt naturelle. Cette approche offre la meilleure garantie disponible pour maintenir à long terme des écosystèmes forestiers fonctionnels ainsi que la biodiversité qui s'y trouve. Elle convient particulièrement bien aux forêts québécoises qui, à bien des égards, conservent encore un certain degré de naturalité.

AMÉNAGER DE FAÇON DURABLE

L'aménagement écosystémique est la solution privilégiée par le Québec pour assurer un aménagement durable de ses forêts. Ce concept est au cœur de la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier. Il repose sur la nécessité de maintenir la biodiversité, une condition essentielle pour que la population québécoise continue à avoir un accès durable aux nombreux bienfaits et produits qu'offre la forêt.



ÉCOLOGIQUE

L'aménagement écosystémique a nécessairement pour but de préserver les processus écologiques et la biodiversité. L'analyse des écarts significatifs observés entre la forêt naturelle et la forêt aménagée permet d'établir ce qui peut constituer une menace à la viabilité des écosystèmes.



ÉCONOMIQUE

L'aménagement écosystémique permet d'intégrer les considérations économiques. Il s'inscrit assurément dans une vision d'avenir où les activités forestières contribuent au bien-être durable des communautés dépendantes de la forêt et de la population québécoise en général. Il a aussi pour but d'offrir aux produits québécois le moyen de se tailler une place de choix dans des marchés mondiaux compétitifs et de plus en plus exigeants sur le plan de la performance environnementale.



SOCIAL

L'aménagement écosystémique est mis en place dans des territoires où agissent une multitude d'acteurs, aux valeurs et aux besoins variés. Il doit donc s'inscrire dans une démarche de gestion qui facilite la participation de ces acteurs et qui concilie les différentes valeurs associées à la forêt. Par ailleurs, les Québécois sont fortement attachés au caractère naturel de leur forêt. Par l'aménagement écosystémique, on cherche donc à répondre à cette valeur tout en favorisant l'utilisation polyvalente du milieu forestier.

Du point de vue de l'aménagement écosystémique, le maintien d'une forêt aux caractéristiques naturelles est le meilleur moyen de concilier ces différentes valeurs.

DIVERSIFIER LES PRATIQUES FORESTIÈRES ET INNOVER



L'aménagement écosystémique n'a pas pour but de maintenir des forêts vierges partout, ni de reproduire intégralement la forêt naturelle, mais plutôt de s'en rapprocher. Il comporte donc des activités de récolte et de production de bois.

Les pratiques utilisées sont alors conçues de manière à créer des paysages forestiers qui renferment toute la diversité et l'irrégularité des forêts naturelles, comme l'étendue et la forme des peuplements ou encore la présence d'arbres de différentes tailles, de chicots ou de débris ligneux.

- *Répartir les interventions dans l'espace et dans le temps à l'échelle du paysage.* L'aménagiste planifie la répartition des travaux sylvicoles sur le territoire et le moment de leur application. En aménagement écosystémique, il cherche à reproduire les effets des perturbations naturelles auxquelles les espèces sont adaptées. Il peut s'inspirer du cycle de ces perturbations, de leur gravité, de leur taille et de leur forme, et ainsi moduler la répartition des traitements sylvicoles et de la forêt résiduelle pour recréer un paysage aménagé plus proche de la nature.
- *Pratiquer une sylviculture qui reproduit la complexité écologique de la forêt naturelle.* Si plusieurs des pratiques actuelles peuvent être adaptées en vue de répondre à cet objectif, de nouveaux moyens viennent s'ajouter au coffre à outils du sylviculteur. Les coupes à rétention variable, par exemple, sont des traitements sylvicoles qui laissent en place des arbres résiduels en quantité variable et selon des dispositions diversifiées. Ces legs biologiques contribuent à générer de futurs peuplements forestiers qui contiendront une plus grande diversité. De plus, en forêt résineuse, on pratiquera dorénavant davantage de coupes partielles qui maintiennent un couvert forestier fermé, reproduisent des peuplements à structure interne complexe et accélèrent la reconstitution des attributs des vieilles forêts.

L'AMÉNAGEMENT ÉCOSYSTÉMIQUE EN QUESTIONS

EN QUOI CONSISTE L'AMÉNAGEMENT ÉCOSYSTÉMIQUE ?

L'aménagement écosystémique est une vision écologique appliquée à l'aménagement durable des forêts. Il consiste à prendre la forêt naturelle comme modèle afin de créer une forêt aménagée qui contribue au maintien de la biodiversité.

QUEL EST L'OBJECTIF VISÉ ?

L'objectif est de pratiquer une foresterie qui maintient à long terme des écosystèmes forestiers fonctionnels et productifs afin de fournir aux générations suivantes les avantages écologiques, sociaux et économiques qu'on en tire.

COMMENT CELA SE CONCRÉTISE-T-IL SUR LE TERRAIN ?

Cela se concrétise par la réalisation d'interventions forestières qui créent des paysages où l'on trouve une large part des attributs et des fonctions des forêts naturelles.

C'est en maintenant les forêts aménagées dans un état proche de celui des forêts naturelles que l'on peut le mieux assurer la survie de la plupart des espèces, perpétuer les processus écologiques et ainsi soutenir la production à long terme des biens et services que procure la forêt.



**Forêts, Faune
et Parcs**

Québec



Services à la clientèle

Par courrier : 5700, 4^e Avenue Ouest, local A-409
Québec, (Québec) G1H 6R1

Par téléphone : 418 644-6513

Ligne sans frais : 1 844 523-6738

Par télécopieur : 418 644-6513

Par courriel : services.clientele@mffp.gouv.qc.ca

2010-3004a
MAY 2015-09-22

